

# Nations Unies Commission économique pour l'Europe

## Programme de travail du Groupe d'experts de la classification des ressources pour 2016-2017<sup>1</sup>

1. L'annexe II de la décision du Comité exécutif sur les questions relatives au Comité de l'énergie durable (ECE/EX/7) charge le Groupe d'experts de la classification des ressources (le Groupe d'experts) de mener des activités concrètes axées sur les résultats, en liaison avec la classification des réserves et ressources énergétiques et minérales.
2. Selon les termes de son mandat, le Groupe d'experts s'attachera essentiellement à promouvoir, appliquer, tenir à jour et continuer de perfectionner la Classification-cadre des Nations Unies pour l'énergie fossile et les réserves et ressources minérales 2009 (CCNU-2009).
3. Le mandat du Groupe d'experts est approuvé jusqu'en décembre 2019.

### I. Activités concrètes

4. Le Groupe d'experts propose d'entreprendre les activités ci-après :

#### a) La CCNU-2009 et les spécifications de son application

**Description :** Le Groupe d'experts mettra à l'épreuve et vérifiera le bon fonctionnement de la CCNU-2009, veillera continuellement à son maintien et en assurera périodiquement la mise à jour, comme également des spécifications génériques relatives à son application. Il se montrera ouvert à l'exploration et à l'élaboration d'autres applications dans le cadre de la CCNU-2009.

**Travail à faire :** Le Groupe d'experts passera en revue la CCNU-2009 et les spécifications de son application, et commencera à compiler les éventuels ajouts, modifications et mises à jour nécessaires. Le Bureau du Groupe d'experts, en coopération avec le Groupe consultatif technique, s'emploiera à ce travail entre les sessions annuelles. Ledit travail sera effectué en étroite coopération avec l'ensemble des parties prenantes de la CCNU-2009, et en particulier le CRIRSCO et la SPE, de manière à assurer l'alignement continu entre la CCNU-2009, le modèle du CRIRSCO et le PRMS. Des études de cas seront recherchées pour démontrer que la CCNU-2009 répond bien aux besoins des quatre applications principales pour lesquelles elle a été conçue (la formulation de politiques internationales concernant l'énergie et les ressources minérales, la gestion des ressources publiques, les procédures commerciales des entreprises, les analyses financières et l'allocation de capitaux). Le Groupe de travail encouragera les parties prenantes à effectuer des mises en correspondance croisées avec d'autres systèmes. Cela suppose, dans l'idéal, d'effectuer également des mises en correspondance de gouvernement à gouvernement ainsi qu'avec des systèmes commerciaux et d'expérimenter les projets de documents permettant de faire un rapprochement avec le modèle du CRIRSCO, le modèle PRMS et le « Livre rouge » de la classification AEN/AIEA des ressources en uranium. Sur demande, le Groupe d'experts explorera et élaborera d'autres applications de la

---

<sup>1</sup> Il s'agit du programme de travail pour 2016-2017 qu'a recommandé le Groupe d'experts de la classification des ressources à sa sixième session.

CCNU-2009, pour autant que ce travail n'empêche pas le Groupe d'experts de remplir ses autres obligations.

**Résultats attendus :**

- i) Collationnement de questions à prendre en compte dans la perspective d'une actualisation future de la CCNU-2009, englobant les spécifications de son application et un aperçu d'ensemble des ajouts et/ou modifications à examiner par le Groupe de travail;
- ii) Études de cas montrant comment dresser un inventaire dans le cadre de la CCNU-2009, et comment l'appliquer en vue de la formulation d'une politique internationale de l'énergie et des ressources minérales, de la gestion des ressources publiques, de la gestion des procédures commerciales des entreprises, des analyses financières et de l'affectation des capitaux;
- iii) Mise en correspondance actualisée de la CCNU-2009 avec le Système de classification de la Fédération de Russie pour les ressources pétrolières adopté en 2013, et projet de document-relais à examiner;
- iv) Aide apportée aux autorités chinoises compétentes dans l'élaboration de documents de mise en correspondance et de document-relais entre la CCNU-2009 et, d'une part, le Système chinois de classification des réserves et ressources minérales (CMRRCS) et, d'autre part, le Système chinois de classification des réserves et ressources pétrolières.

**Calendrier :**

- i) Aperçu des modifications possibles à apporter à la CCNU-2009 : avril 2016;
- ii) Série d'études de cas sous réserve de la disponibilité de ressources : dès avril 2016;
- iii) Mise en correspondance de la CCNU-2009 avec le Système de classification de la Fédération de Russie pour les ressources pétrolières adopté en 2013, et projets de document-relais : avril 2016, avec un projet révisé en avril 2017;
- iv) Actualisation de l'état d'avancement des documents pertinents (documents-relais et de mise en correspondance), notamment avec les Système chinois de classification des ressources pétrolières et minérales : avril 2016, avec projets révisés en avril 2017.

**b) Gouvernance de la CCNU-2009**

**Description :** Le Groupe d'experts, avec son Bureau et son Groupe consultatif technique, apporte une aide et des conseils sur la manière d'interpréter, d'appliquer et/ou de mettre en correspondance la CCNU-2009, selon que de besoin, et également pour compiler et analyser les résultats de ces initiatives.

**Travail à faire :**

- i) Le Groupe consultatif technique déploiera son action dans le respect de son mandat, tel que défini dans le document ECE/ENERGY/GE.3/2013/5. Le Bureau réexaminera régulièrement les termes de ce mandat et soumettra pour examen, s'il y a lieu, toute proposition de modification au Groupe d'experts;
- ii) Le Bureau étudiera l'application et l'utilisation de l'appellation de l'axe G, des définitions catégorielles et des notes explicatives, à la lumière des tendances

qui se font jour dans le secteur de l'énergie renouvelable, et rédigera une note d'orientation à ce sujet;

iii) Le Bureau étudiera et rédigera une note d'orientation concernant la nécessité de recourir à une ou plusieurs personnes compétentes dans le domaine de la CCNU-2009 et ses (leurs) responsabilités;

iv) Le Bureau étudiera et rédigera une note d'orientation concernant la définition d'un projet en lien avec la CCNU-2009.

**Résultats attendus :**

i) Soumission annuelle au Groupe d'experts du rapport sur l'action menée par le Bureau;

ii) Livres blancs et/ou matériel d'orientation relatifs à l'application et l'utilisation de l'axe G, à la personne compétente et à la définition du projet, le tout dans le contexte de la CCNU-2009, à soumettre pour examen au Groupe d'experts et publication sur le site Web de la CEE.

**Calendrier :**

i) Rapport annuel du Groupe consultatif technique à la septième session du Groupe d'experts : avril 2016;

ii) Rapport annuel du groupe consultatif technique à la huitième session du Groupe d'experts : avril 2017;

iii) Livres blancs et matériels d'orientation relatifs à l'application et l'utilisation de l'axe G, à la personne compétente et à la définition du projet, le tout dans le contexte de la CCNU-2009 : mars 2016.

**c) Application de la CCNU-2009 aux ressources énergétiques renouvelables**

**Description :** Par l'entremise de l'Équipe spéciale chargée de l'application de la CCNU-2009 aux sources d'énergie renouvelables, le Groupe d'experts élaborera une documentation devant permettre l'application de la CCNU-2009 aux sources d'énergie renouvelables. Ce travail sera mené en coopération avec d'autres parties prenantes compétentes et avec des organisations internationales, en tenant compte du mémorandum d'accord conclu entre la CEE et l'International Geothermal Association.

**Travail à faire :**

i) Mettre à jour le projet de spécifications génériques pour l'application de la CCNU-2009 aux sources d'énergie renouvelables;

ii) Élaborer des spécifications pour l'application de la CCNU-2009 à la bioénergie;

iii) Élaborer des spécifications pour l'application de la CCNU-2009 à la géothermie;

iv) Élaborer des spécifications pour l'application de la CCNU-2009 aux énergies hydroélectrique, solaire et éolienne;

v) Élaborer des lignes directrices et des études de cas pour l'application de la CCNU-2009 aux énergies renouvelables.

**Résultats attendus :**

i) Une documentation permettant l'application de la CCNU-2009 aux sources d'énergie renouvelables, y compris des spécifications génériques, des spécifications propres aux produits de base et des lignes directrices. Cet

ensemble sera soumis à l'examen du Groupe de travail et donnera lieu à une consultation publique;

ii) Une série d'études de cas portant sur l'application de la CCNU-2009 à la bioénergie, à la géothermie et aux énergies hydro-électrique, solaire et éolienne.

**Calendrier :**

i) Présentation au Groupe d'experts de spécifications génériques révisées pour l'application de la CCNU-2009 aux sources d'énergie renouvelables (les révisions des spécifications génériques apparaîtront à mesure que progressera le travail portant sur les spécifications propres aux produits de base : avril 2016 et avril 2017;

ii) Présentation au Groupe d'experts du projet de spécifications pour l'application de la CCNU-2009 à la géothermie : avril 2016, avec une version finale du projet en avril 2017;

iii) Présentation du projet de spécifications pour l'application de la CCNU-2009 à la bioénergie : avril 2017, avec une version finale du projet en avril 2018;

iv) Présentation du projet de spécifications pour l'application de la CCNU-2009 aux énergies hydroélectrique, solaire et éolienne : avril 2018, sous réserve de la disponibilité des ressources nécessaires;

v) Lignes directrices et études de cas pour l'application de la CCNU-2009 aux sources d'énergie renouvelables : dès avril 2016.

**d) Prise en compte des aspects environnementaux et sociaux dans la CCNU-2009**

**Description :** Par l'entremise de son sous-groupe socioéconomique (axe E), le Groupe d'experts élaborera des lignes directrices pour la prise en compte des aspects environnementaux et sociaux dans la CCNU-2009 et dans les spécifications génériques de son application

**Travail à faire :** Le sous-groupe socioéconomique (axe E) œuvrera dans le respect de son mandat, tel que recommandé par le Groupe d'experts à sa sixième session (EGRC-6/2015/INF.7, du 13 avril 2015). Ce travail s'effectuera en coopération avec un éventail aussi large que possible de parties prenantes de la CCNU-2009. Le sous-groupe rendra compte au Bureau du Groupe d'experts entre les sessions annuelles de ce dernier.

**Résultats attendus :** Des lignes directrices concernant l'évaluation des aspects environnementaux et sociaux pour la classification des ressources en accord avec la CCNU-2009. Il devrait notamment s'agir des apports suivants (liste non limitative) : une liste des facteurs de classification de l'axe E tels qu'identifiés dans la CCNU-2009 avec les définitions s'y rapportant, des lignes directrices concernant les facteurs de l'axe E articulées autour de principes de haut niveau, et une recommandation indiquant jusqu'où devrait aller le travail à fournir pour détailler davantage ces lignes directrices.

**Calendrier :**

i) Présentation au Groupe d'experts d'un projet de lignes directrices concernant la prise en compte des aspects environnementaux et sociaux dans la CCNU-2009 et les spécifications de son application : avril 2016, avec une version finale du projet en avril 2017;

ii) Présentation d'une recommandation portant sur la nécessité éventuelle de lignes directrices plus détaillées : dès avril 2017.

e) **Éducation et sensibilisation**

**Description :** Le Groupe d'experts appliquera la stratégie convenue en matière d'éducation et de sensibilisation par l'entremise du Sous-Comité des communications (voir le mandat du Sous-Comité dans l'annexe I au document ECE/ENERGY/GE.3/2014/6). Il s'emploiera à développer des programmes d'éducation axés sur la CCNU-2009 en exploitant en particulier les capacités des associations professionnelles de l'industrie;

**Travail à faire :**

- i) Organiser des ateliers nationaux et régionaux sur la CCNU-2009;
- ii) Finaliser et tenir à jour les exposés types sur la CCNU-2009;
- iii) Mettre en œuvre une stratégie de communication et de promotion;
- iv) Élaborer un outil d'application pour la CCNU-2009.

**Résultats attendus :** Soumission annuelle d'un rapport sur les activités d'éducation et de sensibilisation au Groupe d'experts. Élaboration et tenue à jour d'exposé types sur la CCNU-2009. Organisation à l'échelle mondiale de manifestations consacrées à la formation et au renforcement de capacités concernant la CCNU-2009. Mise au point d'un outil d'application électronique devant faciliter l'utilisation et la compréhension de la CCNU-2009.

**Calendrier :**

- i) Présentation au Groupe d'experts des rapports annuels du Sous-Comité des communications : avril 2016 et avril 2017;
- ii) Affichage sur le site Web de la CEE d'exposés types sur la CCNU-2009 : dès mars 2016;
- iii) Ateliers nationaux et régionaux : en continu;
- iv) Projet d'outil d'application de la CCNU-2009 : avril 2017.

f) **Utilisation de la CCNU pour le classement des projets d'injection**

**Description :** Par l'entremise de l'Équipe spéciale chargée de l'application de la CCNU-2009 aux projets d'injection, le Groupe d'experts élaborera une documentation devant permettre la classification des projets d'injection selon la CCNU-2009 (par exemple le stockage du dioxyde de carbone, le stockage du gaz naturel ou d'autres projets de traitement de déchets liquides).

**Travail à faire :** Poursuivre les travaux afin d'étudier, par exemple, la manière dont les compagnies pétrolières et gazières classent aujourd'hui leurs projets d'injection de gaz et en évaluent le niveau d'élaboration, et proposer un projet de spécifications.

**Résultats attendus :** Des spécifications pour l'application de la CCNU-2009 aux projets d'injection dans un but de stockage géologique, devant faire l'objet de consultations publiques. Des lignes directrices axées sur l'application et des études de cas seront également nécessaires.

**Calendrier :**

- i) Projet de spécifications pour l'application de la CCNU-2009 aux projets d'injection aux fins de stockage géologique : avril 2016, avec une version finale du projet en avril 2017;
- ii) Lignes directrices et études de cas : dès avril 2017.

**g) Application de la CCNU-2009 aux ressources en combustibles nucléaires**

**Description :** Le classement des ressources en combustibles nucléaires s'effectue aujourd'hui sur la base du système de classification du « Livre rouge » de l'AEN/AIEA, dont l'alignement sur la CCNU-2009 a été rendu possible grâce à un document-relais (ECE/ENERGY/2014/6). Des lignes directrices et des études de cas seront nécessaires pour faciliter l'application de la CCNU-2009 en vue de la classification de ressources identifiées et prévisibles en uranium et en thorium.

**Travail à faire :** Par l'entremise de l'Équipe spéciale chargée de l'application de la CCNU-2009 aux ressources en combustibles nucléaires, le Groupe d'experts produira un manuel de bonnes pratiques concernant la gestion des ressources en uranium et en thorium, pour lequel sera compilé et évalué un ensemble d'hypothèses (traitant entre autres des facteurs de modération tels que l'efficacité énergétique et les taux de fuite ou de perte), alignées sur les axes E, F et G de la CCNU-2009 et respectant les étapes clés des projets d'exploitation minière et de traitement, sans négliger de tenir compte des facteurs sociaux et environnementaux sur la base desquels sont générées et évaluées les estimations de ressources, spécialement au stade de l'exploration.

**Résultats attendus :** Un manuel des bonnes pratiques en matière de gestion des ressources en uranium et en thorium et des études de cas sur l'application de la CCNU-2009 aux projets relatifs à l'uranium et au thorium, devant être soumis pour examen au Groupe d'experts.

**Calendrier :**

- i) Études de cas sur l'application de la CCNU-2009 à la classification des ressources identifiées et prévisibles en uranium et en thorium : dès avril 2016;
- ii) Modifications proposées à la CCNU-2009 et au document-relais « Livre rouge » : dès avril 2017;
- iii) Manuel de bonnes pratiques pour l'application de la CCNU-2009 à la gestion des ressources en uranium et en thorium : avril 2018.

**h) Communication d'informations financières**

**Description :** La CCNU-2009 a été conçue pour répondre, dans la mesure du possible, aux besoins des applications en rapport avec les normes en matière d'information financière, promulguées en particulier par l'IASB.

**Travail à faire :** Le Bureau du Groupe d'experts doit suivre l'évolution de la situation mondiale concernant la communication d'informations financières susceptible d'avoir une incidence au niveau des réserves et des ressources.

**Résultats attendus :** Rapport annuel d'activité au Groupe d'experts sur les changements ou développements éventuels dans le secteur de la communication d'informations financières à l'échelle mondiale, ayant des conséquences sur la CCNU-2009 ou étant susceptibles d'en avoir.

**Calendrier :** Soumission annuelle au Groupe d'experts d'un rapport d'activité sur les questions de communication d'informations financières présentant un intérêt du point de vue des réserves et des ressources : avril 2016 et avril 2017.

**i) Stratégie d'allocation des ressources**

**Description :** Le développement, la promotion et le renforcement des capacités de la CCNU-2009 sont tributaires de contributions volontaires significatives (hommes/heures, voyages, expertise, parrainage) et on ne peut guère envisager le maintien de cette situation sur le long terme.

**Travail à faire :** Le Bureau du Groupe d'experts élaborera une stratégie d'allocation de ressources, en même temps qu'une estimation des besoins en financement, identifiera les donateurs potentiels et les approchera en vue de solliciter leur soutien.

**Résultats attendus :** Un rapport et une mise à jour au Groupe d'experts à sa septième session : avril 2016.

**Calendrier :** Mise à jour à l'intention du Groupe d'experts concernant l'élaboration d'une stratégie d'allocation de ressources pour la promotion et le développement ultérieur de la CCNU-2009 : avril 2016.